

**Soufflage de verre - matériels et verreries de
laboratoire**

BATAILLER LABO
10 Rue Lavoisier
44 119 TREILLIERES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit: MOLYKOTE High Vacuum Grease

Date de dernière parution: 01.06.2018
Version: 3.0

Référence : GRA/428

1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : MOLYKOTE High Vacuum Grease

1.2.1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance et utilisations déconseillées :
Utilisations identifiées : Lubrifiants et additifs de lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
DSP S.A.S.

23 AVENUE JULES RIMET
93200 SAINT-DENIS France

1.4 NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24h/24 : +(33)-975181407
Contact local en cas d'urgence : +(33) -975181407
ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

2°: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

La classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008 :
N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE)
No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément à la réglementation (EC) No 1272/2008 [CLP/GHS]:
N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE)
No. 1272/2008

2.3 Autres dangers

Ce produit contient du dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) qui a été identifié par le comité des États membres de l'ECHA comme répondant aux critères vPvB fixés à l'annexe XIII du règlement (CE) no 1907/2006. Voir la section 12 pour de plus amples informations.

3°: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Nature chimique :
Composé de silicone

3.2 Mélanges :
Ce produit est un mélange.

Numéro de registre CAS / N° CE / N° index	Numéro d'enregistrement REACH	Concentration	Composant	Classification : Règlement (CE) N°1272/2008
Substances PBT et vPvB				
N° registre CAS : 540-97-6 N°CE : 208-762-8 N°Index : ----	-----	$\geq 0,13 - \leq 0,14$ %	Dodécaméthyl cyclohexasiloxane	Non classé

4°: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux :

S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 « Contrôle de l'exposition/protection individuelle » pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation : Sortir la personne à l'air frais ; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles après 1-2 minutes et continuer le rinçage encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, appelez un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion : Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11 : Informations toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins : Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5°: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

5.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

5.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

5.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Essuyer ou racler et contenir à des fins de récupération ou d'élimination. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6°: MANIPULATION ET STOCKAGE

6.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

6.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts.

Matériaux inappropriés pour les conteneurs : Aucun(e) à notre connaissance.

7°: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

7.1 Paramètres de contrôle

Si des limites d'exposition existent, elles sont indiquées ci-dessous. Si aucune limite d'exposition n'est affichée, alors aucune valeur n'est applicable.

Bien que quelques composants de ce produit peuvent avoir des limites d'exposition, aucune exposition ne devrait se produire dans les conditions normales de manipulation compte tenu de l'état physique de ce produit.

Dose dérivée sans effet Dodécaméthyl cyclohexasiloxane

Travailleurs

Aigu - effets systémiques		Aigu - effets locaux		Long terme - effets systémiques		Long terme - effets locaux	
Dermale	Inhalation	Dermale	Inhalation	Dermale	Inhalation	Dermale	Inhalation
n.a.	n.a.	n.a.	6,1 mg/m ³	n.a.	11 mg/m ³	n.a.	1,22 mg/m ³

Consommateurs

Aigu - effets systémiques			Aigu - effets locaux		Long terme - effets systémiques			Long terme - effets locaux	
Dermale	Inhalation	Oral(e)	Dermale	Inhalation	Dermale	Inhalation	Oral(e)	Dermale	Inhalation
n.a.	n.a.	1,7 mg/kg p.c./jour	n.a.	1,5 mg/m ³	n.a.	2,7 mg/m ³	1,7 mg/kg p.c./jour	n.a.	0,3 mg/m ³

Concentration prédite sans effet

Dodécaméthyl cyclohexasiloxane

Compartment	PNEC
Sédiment d'eau douce	2,826 mg/kg
Sédiment marin	0,282 mg/kg
Sol	3,336 mg/kg
Station de traitement des eaux usées	> 1,0 mg/l

7.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations.

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Mesures de protection individuelle Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Les lunettes de sécurité avec écrans latéraux doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

Protection de la peau

Protection des mains : Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Butyl caoutchouc. Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Alcool polyvinylique ("PVA"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel ("latex"). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés.

Autre protection : Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

8°: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

8.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles/

Aspect/

Etat physique Graisse

Couleur blanc translucide

Odeur aucun(e)

Seuil olfactif Donnée non disponible

pH Non applicable

Point/intervalle de fusion Donnée non disponible

Point de congélation Donnée non disponible

Point d'ébullition (760 mmHg) Non applicable

Point d'éclair coupelle fermée >300 °C

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) Non classé comme danger d'inflammabilité

Limite d'explosivité, inférieure Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure Donnée non disponible

Tension de vapeur Non applicable

Densité de vapeur relative (air = 1) Donnée non disponible

Densité relative (eau = 1) 1,1 Hydrosolubilité Donnée non disponible

Coefficient de partage: noctanol/eau Donnée non disponible

Température d'auto inflammabilité Donnée non disponible

Température de décomposition Donnée non disponible

Viscosité cinématique 2000000 cSt à 25 °C

Propriétés explosives Non explosif

9°: AUTRES INFORMATIONS

La classification et la procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges conformément au règlement (CE) no 1272/2008

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE